

PLAN DE PROTECTION COVID-19 ADAPTÉ...

**Mis en place pour la récolte de signature du 1^{er} juin 2020 à la rue du Mt-Blanc à
GE de 10h à 16h (au plus tard) en faveur de l'initiative populaire cantonale
lancée par**

ENSEMBLE à GAUCHE

**«SUPPRIMONS LES PRIVILÈGES FISCAUX DES GROS ACTIONNAIRES.
Les revenus de la fortune doivent être taxés sur le même pied
que ceux du travail !»**

Ce plan de protection - ci-après PP-EàG - se conçoit comme une mise en œuvre concrète des dispositions du plan de protection standard PPS fourni comme modèle par la Chancellerie genevoise au comité d'initiative le 29 juin 2020. En cas de doute, on se référera à l'esprit et à la lettre du PPS.

La mise en œuvre de ce PP-EàG assurera, en particulier, le respect des règles de base suivantes :

1. Toute personne collaborant à la récolte de signatures sera informée avant de commencer la récolte des mesures faisant partie du PP, affiché sur place, et s'engagera à les appliquer.
2. Une table ad hoc sera prévue à l'usage *exclusif* des personnes participant à la récolte de signature avec mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le nettoyage des mains, de produits/lingettes de nettoyage, de masques et de gants.... Le matériel sanitaire usagé sera jeté dans une poubelle spécifique fixée à la table en question.
3. Une seule personne à la fois accédera à cette « table sanitaire » (TSan). Toutes les personnes participant à l'opération de récolte se nettoieront les mains régulièrement avec le matériel fourni sur celle-ci.
4. L'ensemble du dispositif sera mis en place pour permettre le respect d'une distance de deux mètres entre participant·e·s et membres du public invités à signer. Des marquage au sol contribueront au respect de cette norme.
5. Si – exceptionnellement – cette distance doit être momentanément réduite le/la membre participant à la récolte se munira d'une masque de protection.
6. Les signatures se feront sur une ou des « tables de signatures » (TSig) sur lesquelles des plaquettes (*clipboard*) avec les initiatives à signer seront à disposition.
7. Une seule personne à la fois accédera aux TSig au moment où il/elle entend signer ou pour la remise en place du matériel
8. Les TSig auront à gauche de la table une boîte clairement *identifiée* contenant un stock de stylos désinfectés. Après chaque signature le stylo utilisé sera placé dans une boîte à droite de la table également clairement *identifiée*, étant entendu que les signataires seront également invités à utiliser leur propre stylo ou plume.
9. Les TSig auront, à disposition du public, un flacon de gel hydroalcoolique.
10. Un·e membre participant interviendra, quand ce sera nécessaire, pour :
 - A. Récupérer et désinfecter (à la TSan) les stylos utilisés et les remettre en service dans la boîte de gauche sur les TSig...
 - B. Récupérer les feuilles de signatures pleines et renouveler le cas échéant les stocks de listes d'initiative sur les TSig

Les interventions ci-dessus se feront en respectant le point 7 (Une seule personne...)

11. Une table spécifique comportant le matériel politique mis à disposition du public (TMat) sera mise en place où chacun pourra prendre une ou des listes de signatures, cartes-réponse, etc. Comme pour les autres tables une seule personne devra se servir à la fois...
12. Les différentes tables : TSan, TSig, TMat... seront clairement identifiées comme telles.
13. Les participant·e·s à la récolte se tiendront à l'écart des diverses tables, sauf quant ils/elles sont appelés à y intervenir pour remettre les choses en place ou pour le nettoyage régulier des surfaces des tables auquel il sera procédé.

14. Le public sera interpellé de vive voix en respectant la distance prévue... Le message émis comportera, non seulement une invitation à signer l'initiative, motivée politiquement, mais aussi une info sur le présent PP.
15. Le présent PP-EàG est « expérimental », s'agissant d'une première récolte au premier jour de la période de réouverture en la matière. Il sera demandé aux divers participant·e·s, comme aux représentant·e·s des autorités (le cas échéant) de transmettre des éventuelles remarques visant à améliorer le dispositif.

Personnes responsables signant ce PP :

Le mandataire du Comité d'initiative :



Jean BATOU

Le responsable du stand :



Pierre VANEK